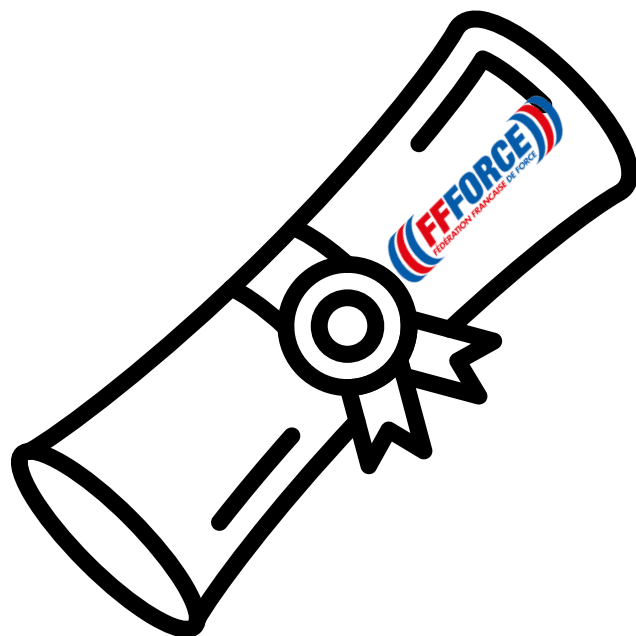
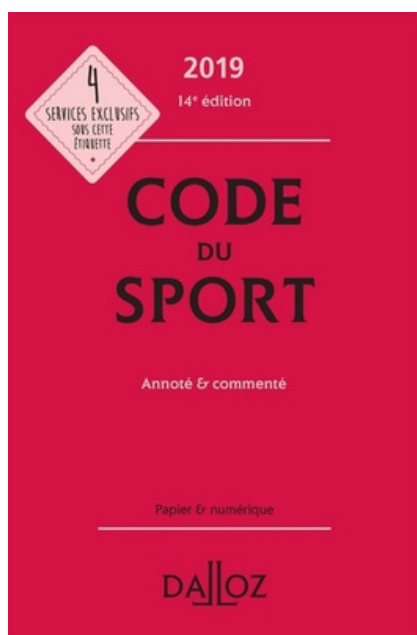


Encadrement des disciplines de Force Athlétique en Compétition.

Que dit la réglementation ?

La Fédération Française de Force, en tant que fédération délégataire, se conforme à son obligation de moyens en s'assurant que les personnes qui encadrent lors de compétitions de Force Athlétique ont les prérogatives et les compétences pour le faire.



*La liste concernant l'encadrement des disciplines de Force Athlétique en compétition est établie conformément aux prérogatives et limites fixées par le **code du sport** pour les diplômes professionnels, qui permettent d'être rémunérées, et **l'architecture des formations** de la FFForce pour les formations fédérales, qui permettent d'encadrer bénévolement*

Diplômes ouvrant droit à carte professionnelle et **RECONNUS** par le code du sport pour **L'ENCADREMENT COMPÉTITIF** des disciplines de Force Athlétique

Intitulé du Diplôme	Prérogatives et limites
BEES, option "haltérophilie, culturisme, musculation éducative, sportive et d'entretien" du 1er et du 2ème degré	Enseignement de l'haltérophilie, du culturisme, de la musculation éducative, sportive et d'entretien dans tout établissement
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " haltérophilie, musculation et force athlétique "	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention "Haltérophilie, Musculation et Force Athlétique"
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " haltérophilie, musculation et disciplines associées "	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention "Haltérophilie, Musculation et Force des disciplines associées"
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "- haltérophilie, musculation et force athlétique, disciplines mentionnées à l'annexe descriptive au diplôme	Encadrement de l'haltérophilie, musculation et de la force athlétique à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel
Le nouveau BPJEPS « activités physiques et sportives de la forme » permettra à son titulaire de : Proposer aux pratiquants des apprentissages permettant une progression sportive en musculation, en haltérophilie ou en force athlétique, il permet à ces derniers de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux de compétitions et les y accompagne	

**Diplômes Fédéraux qui conformément à l'architecture des formations de la FFForce permettent
L'ENCADREMENT COMPÉTITIF BÉNÉVOLE des disciplines de Force Athlétique**

Intitulé du Diplôme	Prérogatives et limites
Brevet Fédéral 1 "initiateur Force Athlétique" délivré par la Fédération Française de Force	Initiation et découverte des disciplines de Force Athlétique. Encadrement en compétition jusqu'au niveau régional
Brevet Fédéral 2 "Moniteur Force Athlétique" délivré par la Fédération Française de Force	Entraînement des disciplines de Force Athlétique. Encadrement en compétition jusqu'au niveau national
Brevet Fédéral 3 "Entraîneur Force Athlétique" délivré par la Fédération Française de Force	Encadrement et entraînement des disciplines de Force Athlétique. Encadrement en compétition jusqu'au niveau international
Certificat d'Accompagnateur en Compétition Fédérale mention "Force Athlétique", CACF-FA délivré par la FFForce	Accompagnement en compétition dans les disciplines de Force Athlétique jusqu'au niveau national Pas de prérogatives d'entraînement et de planification

Diplômes ouvrant droit à carte professionnelle mais **NON RECONNUS par le code du sport pour **L'ENCADREMENT COMPÉTITIF** des disciplines de Force Athlétique (*liste non exhaustive*)**

Intitulé du Diplôme	Prérogatives et limites
DEUG Staps	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir. A l'exclusion des pratiques compétitives
Licence Staps "éducation motricité"	
Licence Staps "activité physique adaptée santé"	
Licence Staps "entraînement sportif" sans mention HMFA	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " activités physiques pour tous "	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives. A l'exclusion des pratiques compétitives
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " multi activités physiques ou sportives pour tous "	
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités de la forme " option " haltérophilie, musculation "	Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en musculation, en cardio training et en haltérophilie
BPJEPS "Activités gymniques, de la forme et de la force " Haltère, musculation et forme sur plateau	Encadrement et animation d'activités de loisir, d'initiation et de découverte des activités haltère, musculation et de forme sur plateau
Brevet d'Etat d'Aptitude à l'Enseignement de la Culture Physique et du Culturisme	Conduite de séances de préparation physique dans tout type d'établissement, à partir des méthodes de culture physique et de culturisme visant à entretenir et améliorer la condition physique
BEES, option "métiers de la forme"	Enseignement des méthodes et techniques visant à entretenir et améliorer la condition physique ; conduite de séances de préparation physique sportive
CQP instructeur de fitness option " fitness en musculation et personal training "	Animation de séances d'initiation, de découverte de fitness en musculation et personal training
DEUST " métiers de la forme "	Encadrement d'activités physiques dans le secteur des métiers de la forme, liées au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé
Diplôme de masseur-kinésithérapeute	Encadrement de la pratique de la gymnastique hygiénique d'entretien ou préventive, liée au développement et à l'entretien du bien-être et de la santé

Les Diplômes d'Université (DU) et les Masters Staps ne sont **PAS** des diplômes **RECONNUS** par le code du sport et à eux seuls n'ouvrent pas droit à carte professionnelle et ne permettent pas l'encadrement compétitif des disciplines de Force Athlétique